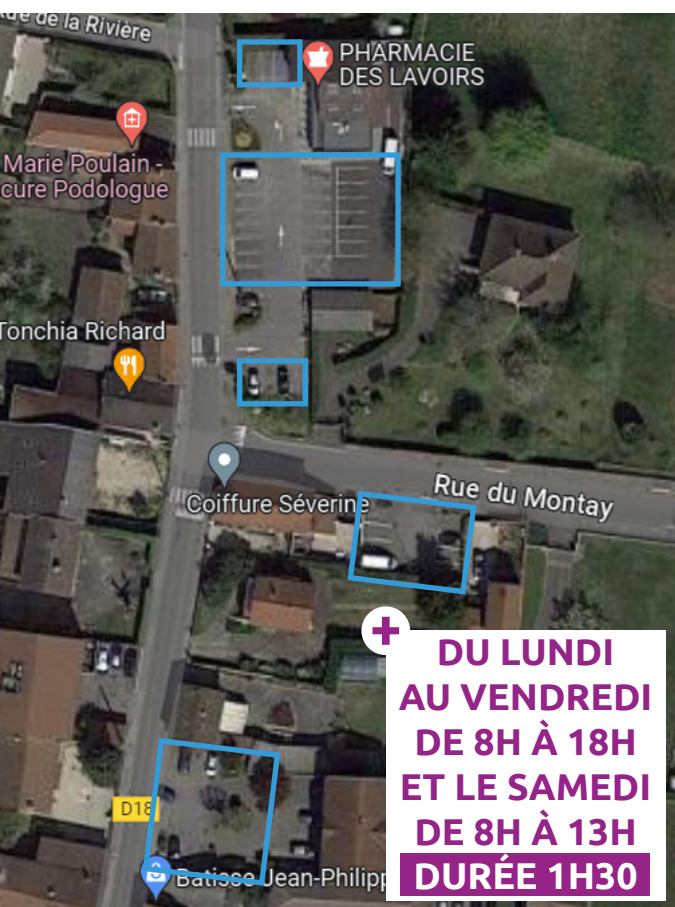


PASSAGE DU STATIONNEMENT EN ZONE BLEUE

SECTEUR PHARMACIE



À compter de cet été, la municipalité souhaite réglementer le stationnement avec la mise en place d'une zone bleue sur le parking à proximité des commerces (croisement rue de Bourgoin et rue du Montay).

Cette volonté s'affirme avec le souhait de limiter le stationnement de longue durée sur la voirie, faciliter la rotation des véhicules et favoriser le partage des places de stationnement.



VILLE DE
TIGNIEU-JAMEYZIEU